



Cahier des charges

1. Création / actualisation

Etabli le 13.11.2018

Parⁱ SESAF

Remplace la version du Cliquez ici pour entrer une date.

2. Identification du poste

Département	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)		
Service	Enseignement spécialisé et appui à la formation (SESAF)	N° service ⁱ	019
Entité structurelle ⁱ	Aide à l'intégration	N° de poste	6966
Libellé emploi-type	Assistant-e à l'intégration	N° emploi-type ⁱ	520
Intitulé libre du poste	Assistant-e à l'intégration	Chaîne	180 Niveau 05

3. Missions générales du poste

1. S'assurer du comportement adéquat de l'enfant suivi-e dans le groupe classe, lors des transitions et dans l'établissement de manière générale.
2. Soutenir l'enfant dans ses activités scolaires (exception faite des tâches pédagogiques qui sont de la responsabilité de l'enseignant-e titulaire).
3. Communiquer et collaborer avec l'enseignant-e titulaire ainsi qu'avec l'équipe pluridisciplinaire
4. Développer et entretenir les relations au sein de l'établissement.
- 5.

4. Catégorie de cadre et conduite hiérarchique

Catégorie de cadreⁱ

Nombre de personnes directement subordonnéesⁱ

5. Suppléance prévue

NON OUI Libellé du/des poste-s autres assistant-e-s à l'intégration

6. Missions et activités	
6.1.	S'assurer du comportement adéquat de l'enfant suivi-e dans le groupe classe, lors des transitions et dans l'établissement de manière générale. 40 %
<p>Accompagner l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne (vestiaire, toilettes, repas, etc.). Assurer aussi les périodes de transition entre l'école et les sorties à l'extérieur (piscine, bibliothèque, visites de musées, courses d'école, institutions spécialisées, etc.).</p> <p>Aider l'enfant à se déplacer, avec ou sans moyens auxiliaires, en classe, dans les couloirs, lors des récréations et à accéder aux transports scolaires. Veiller à son confort durant la journée et proposer des adaptations de l'espace en collaboration avec l'enseignant-e. Savoir réaliser les gestes appropriés pour les situations particulières et spécifiques (manipulation selon handicap, gestes médicaux simples, apprentissage de la propreté, etc.)</p> <p>Repérer, prévenir et gérer les situations de crises (cri, colère, agitation, violence, etc.) de l'enfant dont il-elle a la charge à tout moment et avec les gestes adéquats. S'assurer du retour au calme de l'enfant, parfois peut être amené-e à sortir de la classe pour arriver à désamorcer la situation.</p> <p>Accompagner l'enfant afin qu'il réagisse de manière appropriée aux conventions sociales et aux règles de l'école : saluer, s'asseoir, rester à sa place, créer et entretenir des relations appropriées avec les personnes ayant autorité (enseignant-s, Direction, adulte-s, etc.) et les autres enfants. Par le dialogue et en collaboration avec l'enseignant-e de la classe, sensibiliser les autres enfants à l'accueil de l'enfant suivi-e.</p> <p>Faciliter la participation de l'enfant à des jeux collectifs au sein de la classe, durant les activités sportives, lors de sorties ou lors des récréations. Lui expliquer de nouveau les consignes, l'accompagner dans les activités par l'exemple, et l'inviter à faire par lui-même.</p>	
6.2.	Soutenir l'enfant dans ses activités scolaires (exception faite des tâches pédagogiques qui sont de la responsabilité de l'enseignant-e titulaire). 40 %
<p>Expliquer de nouveau les consignes données par l'enseignant-e à l'enfant suivi-e et s'assurer de leur bonne compréhension. Suivre l'enfant dans la réalisation des exercices donnés et l'accompagner dans les activités individuelles ou de groupe proposées par l'enseignant-e. Soutenir la compréhension et l'expression de l'enfant par l'apport de modalités alternatives de communication (langage parlé complété, langue des signes, français signé, etc.).</p> <p>Accompagner l'enfant dans l'utilisation des moyens et outils spécifiques adaptatifs. Utiliser les outils d'apprentissage existants sur proposition de l'enseignant-e titulaire et/ou de l'enseignant-e spécialisé-e pour permettre la compréhension et l'apprentissage de l'enfant dont il-elle a la charge (pictogrammes, matériel de lecture, agrandissements, supports informatiques tels que la tablette, etc.).</p>	
6.3.	Communiquer et collaborer avec l'enseignant-e titulaire ainsi qu'avec l'équipe pluridisciplinaire 10 %
<p>Participer au suivi du projet individualisé de pédagogie spécialisée dans son domaine de compétence.</p> <p>Se préparer et intervenir lors des séances de réseaux pour partager son expérience au quotidien avec les parents et les professionnels interdisciplinaires qui suivent l'enfant.</p> <p>En collaboration avec l'enseignant-e de la classe, proposer des modalités de communication permettant une meilleure participation sociale de l'enfant.</p> <p>En collaboration avec l'enseignant-e de la classe, proposer des aménagements spécifiques en lien avec l'autonomie et la mobilité.</p>	

6.4. Développer et entretenir les relations au sein de l'établissement.	10 %
<p>Prendre connaissance de la situation de l'enfant avec l'enseignant-e titulaire et s'assurer d'obtenir les informations nécessaires par la Direction de l'établissement. S'entretenir régulièrement avec l'enseignant-e titulaire, voire avec l'enseignant-e spécialisé-e, pour se coordonner sur le programme de la journée/période, les objectifs à atteindre et les points de vigilance.</p> <p>Participer de manière régulière aux séances organisées par l'établissement à l'attention des assistant-e-s à l'intégration en vue notamment l'échange de bonnes pratiques et le partage d'outils de soutien aux activités quotidiennes.</p> <p>Participer aux journées pédagogiques et conférences des maîtres à la demande de la direction de l'établissement quand elle le juge utile.</p> <p>Maintenir et développer son niveau de connaissances / se former régulièrement sur les thématiques en lien avec l'enfance et les problématiques rencontrées.</p> <p>Respecter le devoir de discrétion et la confidentialité dans le cadre du suivi d'un-e élève</p>	

6.5.	%

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées à la / au titulaire

Peut être amené-e à intervenir auprès d'autres enfants signalés, selon les absences de l'enfant suivi-e initialement ou d'autres assistant-e-s à l'intégration dans l'établissement.

8. Profil attendu

8.1. Formation de base / Titre

CFC assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) ou formation/expérience jugée équivalente Exigé Souhaité

Exigé Souhaité

8.2. Formation complémentaire / Titre

Exigé Souhaité

Exigé Souhaité

8.3. Expérience professionnelle / Domaine ou activités

Expérience avec des enfants, en groupe ou individuellement. 3 ans

ans

8.4. Connaissances et capacités particulières / Domaine ou activités

Maîtrise du français et des connaissances scolaires de base Exigé Souhaité

Exigé Souhaité

9. Compétences

Compétences socles ACV (prédéterminées)

01. Sens des responsabilités et éthique du service public
02. Capacité d'adaptation et flexibilité
06. Ecoute et communication

Compétences transversales spécifiques au poste (à sélectionner, issues du modèle de compétences ACV)

03. Ouverture à la réflexion sur soi
09. Orientation client
08. Esprit d'entraide et de collaboration
Sélectionner

Compétences métier (rédaction libre, selon le référentiel en vigueur dans le service)

Compétences managériales (cocher la case si conduite) ⁱ

10. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

Peut être amené-e à effectuer l'accompagnement de l'enfant, au besoin, dans le cadre d'un camp d'études ou sportif.

11. Signatures

L'autorité d'engagement

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Le Cliquez ici pour entrer une date.

Le

Signature

Signature